

Préparation à l'examen d'entrée au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats (CRFPA)



Durée
1 an



Composante
Faculté de Droit



**Langue(s)
d'enseignement**
Français

Présentation

La Préparation au Centre Régional de Formation Professionnelle des Avocats proposée par l'Institut d'Etudes Judiciaires au sein de la Faculté de droit de Grenoble est une formation facultative, qui fait l'objet d'une inscription distincte de l'inscription à l'examen d'entrée au CRFPA.

Cette formation a pour fonction de préparer les candidat.e.s aux épreuves d'admissibilité et d'admission de cet examen d'entrée. Elle débute en décembre et s'achève au début du mois de juillet, l'examen d'entrée ayant lieu au début du mois de septembre.

Elle repose à la fois sur des enseignements spécifiques correspondant aux différentes disciplines évaluées lors de l'examen d'entrée et permet aux candidats de réaliser des devoirs d'entraînement aux épreuves de l'examen.

Les enseignements proposés visent plus particulièrement à l'approfondissement et à l'actualisation des connaissances juridiques nécessaires à la réussite des différentes épreuves. Afin d'acquérir les fondamentaux dans ces différentes disciplines, les personnes inscrites à la Préparation au CRFPA ont en outre la possibilité d'assister aux enseignements correspondants (1^{re} année de licence à 1^{re} année de master) dispensés à la Faculté de droit de Grenoble.

Les devoirs d'entraînement visent à mettre en pratique les connaissances acquises tout en se familiarisant avec la

méthodologie propre aux différentes épreuves. Les devoirs d'entraînement font l'objet de séances de correction dédiées.

Les enseignements spécifiques et la correction des devoirs sont assurés par des universitaires et des praticiens spécialisés dans les matières concernées.

Lors de la session 2018 : 78 % des candidats admis avaient suivi la Préparation au CRFPA dispensée par l'Institut d'Etudes Judiciaires.

Admission

Conditions d'admission

Cette préparation s'adresse plus particulièrement aux étudiants actuellement inscrits en 1^{re} année de master Droit ou déjà titulaires de ce diplôme (2^e année de master Droit). L'inscription à l'examen, lequel a lieu en septembre, suppose qu'un master I ait été obtenu avant le 1^{er} août le précédent.

Elle concerne également les étudiants titulaires d'un des diplômes prévus au 2^e de l'article 11 de la loi du 31 décembre 1971.

Candidature

Vous souhaitez candidater et vous inscrire à cette formation ?
Rendez-vous sur le site internet de l'UGA, [🔗](#) rubrique
CRFPA.

Et après

Les + de la formation

Les enseignements proposés ont lieu en semaine, en principe à partir de 17h et les devoirs d'entraînement ont lieu le samedi matin pour permettre aux candidat.e.s de poursuivre parallèlement une autre formation (M1 ou M2) ou de réaliser un stage.

Les devoirs d'entraînement peuvent être réalisés sur place ou à distance selon le choix réalisé lors de l'inscription. L'entraînement à distance s'adresse aux personnes ne pouvant s'assurer d'être disponibles le samedi matin pour les entraînements en conditions réelles d'examen.

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Sébastien Milleville

☎ 04 76 82 57 42

✉ Sebastien.Milleville@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

Scolarité de la préparation CRFPA

☎ 04 76 74 32 40

✉ droit-crfpa@univ-grenoble-alpes.fr

Lieu(x) ville

📍 Grenoble

Campus

🏠 Grenoble - Domaine universitaire

Programme

Spécificités du programme

Contenu de la Préparation au CRFPA :

La préparation aux épreuves écrites (admissibilité) consiste en la :

- Préparation à la note de synthèse : ce module de formation comprend des séances de méthodologie, 5 devoirs d'entraînement et les séances de correction dédiées.
- Préparation aux autres épreuves écrites : Droit des obligations, Epreuve de spécialité, Epreuve de procédure. Chacune de ces 3 épreuves fait l'objet de modules de formation distincts qui comprennent des séances d'actualisation et d'approfondissement et au moins 2 devoirs d'entraînement.
- Un examen blanc pour les épreuves écrites d'admissibilité est organisé dans le courant du mois de juin.

Les candidats inscrits à la Préparation au CRFPA bénéficient de l'accès à une plateforme numérique où sont mis en ligne différents documents pédagogiques (méthodologies, bibliographies, liens vers divers supports écrits, sujets des devoirs d'entraînement, corrigés, etc...). La plateforme permet en outre d'informer les étudiants des conférences et manifestations scientifiques organisées par la Faculté.

Préparation aux épreuves orales (admission) consiste en la :

- Préparation à l'épreuve d'exposé discussion : ce module de formation comprend un enseignement relatif aux libertés et aux droits fondamentaux, des séances de méthodologie et de mise en situation. Des séances d'entraînement spécifiques sont organisées pour les personnes admissibles après les résultats des épreuves écrites.
- Préparation à l'épreuve de langue étrangère : des enseignements d'anglais sont dispensés et un examen blanc est organisé.